

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Mme Janyse L. Pichette

Adresse : 653, boul St-Laurent, Louiseville, Qc

Courriel : jlpichette@mrc-maskinonge.qc.ca

Nom de l'organisation : MRC de Maskinongé

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

La MRC de Maskinongé comprend 17 municipalités et une population de 36 048 habitants (2009). C'est une MRC à caractère rural, localisée entre Montréal et Trois-Rivières, comprenant des municipalités aux vocations et problématiques diverses. Les défis identifiés rejoignent sans contredit les réalités du territoire de la MRC de Maskinongé. Plusieurs municipalités de la MRC vivent des baisses démographiques et un important vieillissement de la population. Certaines d'entre-elles, en fonction de leur localisation ou leurs vocations réussissent encore à voir leur population augmenter, mais pour la plupart, cette tendance demeure fragile. D'importantes mesures doivent être prises afin d'attirer de nouvelles entreprises, et ainsi réussir à attirer de nouvelles familles désireuses de retrouver une qualité de vie exceptionnelle. Le territoire devra ainsi miser sur ces nombreux potentiels (agricole, forestier, touristique, manufacturier, etc.) et développer de nouveaux créneaux et de nouvelles façons de faire autour de ces derniers.

Afin de conserver cette qualité du milieu et du cadre de vie, la MRC devra tenter de s'adapter aux changements climatiques. Le milieu devra d'abord et avant tout être sensibilisé et informé de façon adéquate sur cette question qui, pour l'instant, demeure encore un enjeu planétaire auquel le citoyen et les intervenants s'identifient mal en tant qu'acteur potentiel de changement. Afin que la MRC, comme entité ayant comme principal mandat de planifier l'aménagement du territoire, puisse agir sur cette question de façon sensée, les intervenants devront comprendre les problèmes qu'ils engendrent ainsi que les actions à leur portée. L'État doit donc être à la base de cette éducation et agir comme levier vers des actions concrètes. Le principe de précaution devrait constituer la base de la planification régionale et locale.

Le même point de vue s'applique à la transition énergétique. Pour réduire notre consommation de pétrole, les solutions de remplacement devront ressortir de projets innovateurs encouragés par l'État. Le territoire étant vaste et peu dense, les options de transport collectif sont assez limitées. Cependant, le milieu a déjà mis en place un système de transport collectif efficace dont le développement devra continuer à être soutenu. D'autres solutions devront également être développées.

La question de la vitalité sociale se pose de façon criante également sur le territoire. Avec trois municipalités dites « dévitalisées » la MRC doit composer avec d'importantes problématiques notamment de décrochage scolaire et de maintien de services adéquats pour les besoins de la population.

Ces défis rejoignent les grands défis de l'ensemble du Québec. Cependant, les réalités vécues par chaque territoire doivent être prises en compte afin que les mesures et actions qui seront mises en place pour les surmonter soient adaptées à chacun des milieux. Le Québec comprend de nombreuses facettes. L'État, tout en agissant comme incubateur d'actions, doit laisser le milieu agir sur son développement.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

2a.
La position du Québec dans les énergies renouvelables est un acquis très important permettant de combler la moitié des besoins énergétiques par des sources propres. Cet acquis permettra au Québec et à ses régions de bénéficier d'une longueur d'avance. L'utilisation d'énergies renouvelables et les programmes d'économies d'énergies permettront de réduire significativement la dépendance au pétrole, objectif à atteindre prioritairement.

Les immenses potentiels en vent et en soleil, ainsi que les réserves exceptionnelles en eaux douces, en terres agricoles de grande qualité et en ressources forestières doivent être judicieusement exploités de façon durable afin d'en tirer les avantages indéniables que ces ressources procurent au Québec. Cette exploitation devra se faire de manière à retirer le maximum de retombées dans les territoires ruraux qui les exploitent de façon à stimuler leur développement.

Le rayonnement culturel exceptionnel puisant sa source dans les territoires fait ressortir les différences et les richesses du Québec par rapport à l'ensemble de l'Amérique du Nord. La culture, comme levier de développement économique doit être soutenue et mise en valeur dans les différentes régions et non seulement dans la métropole et les villes.

De même, la tradition dans les mouvements coopératifs démontre une capacité à travailler ensemble, indispensable pour surmonter des défis de l'ampleur de ceux identifiés. Les nombreux mouvements entrepris en ce sens dans les dernières années ont démontré l'efficacité de ce type d'entreprise.

2b
D'autres acquis à considérer touchent l'expertise développée en foresterie et en agriculture notamment. Les potentiels forestiers du territoire ainsi que la récente crise que le milieu forestier traverse poussent le milieu à aller toujours plus loin et à se dépasser pour surmonter les difficultés. De même, au niveau agricole, le Québec et ses régions agricoles démontrent un savoir-faire toujours plus important, nécessaire pour s'adapter aux changements.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

Le rapprochement entre les régions et les milieux urbains peut se faire notamment par le biais des nouvelles technologies. Avec les accès internet en cours de développement en région, le télétravail peut prendre une place importante en ouvrant l'accès au marché de l'emploi partout. Ce concept pourrait permettre d'amener de nouvelles familles à profiter de la qualité de vie offerte dans des secteurs ruraux.

Le développement de mode de transport alternatif et collectif, tel qu'un train à grande vitesse, pourrait également faciliter grandement les déplacements entre les villes et les régions périphériques. et faire en sorte que les gens s'installent en milieu rural tout en continuant à travailler en ville. Cet éventuel développement train à grande vitesse ne devrait en aucun cas se faire au détriment de la zone agricole (expropriation de terres agricoles).

Pour faciliter le retour des jeunes ayant étudié en ville en région et attirer de nouvelles populations, il faut miser sur la qualité de vie du milieu et son maintien. Le maintien et la mise en valeur du cadre de vie facilitent également l'attrait et l'ancrage des nouveaux arrivants en milieu rural. Pour ce faire, il ne doit pas y avoir de contradiction entre le message véhiculé (une qualité de vie dans un cadre de vie exceptionnel) et les actions prises pour l'atteinte ces objectifs. Le milieu doit se donner une vision à long terme et utiliser notamment les outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour y arriver.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

A) La MRC Maskinongé est en accord avec les grandes orientations qui visent le développement du territoire plus particulièrement :

Habiter les territoires : Les communautés rurales sont la base même de l'occupation du territoire, sans elles, il n'y a pas d'occupation. La communauté doit avoir les moyens d'aménager, de réglementer en ce qui a trait à l'occupation de son territoire et ce, en concertation entre les élus et la communauté, par le biais de sensibilisation et d'information. Il est capital de donner un vrai pouvoir aux territoires, de décentraliser, de donner les moyens financiers, les incitatifs afin d'améliorer le cadre de vie, de soutenir les politiques en vigueur telles; la politique nationale de la ruralité, les politiques familiales, les politiques en développement social, etc.

Développer les territoires : Pour la MRC de Maskinongé le développement du territoire passe par la décentralisation, d'obtenir les moyens légaux et financiers de sensibiliser nos gens.

Desservir les territoires : Pour la MRC de Maskinongé, le transport collectif est en plein essor et le soutien du MTQ conjointement avec la MRC par le Pacte rural est essentiel. Au niveau des technologies, le branchement d'Internet haute vitesse est un incontournable, chaque citoyen doit avoir la possibilité d'y avoir accès peu importe son milieu de vie, urbain, rural ou très rural, il est essentiel de poursuivre le programme « communauté rurales branchées ». Il est aussi essentiel de maintenir les services gouvernementaux en région et d'éviter de tout ramener dans les grands centres. A ceci s'ajoute, la nécessité de maintenir des médias régionaux, et des nouvelles régionales produites en région.

S'appropriier le territoire : Il serait fort intéressant que le Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine se dote d'un réseau d'agents culturels plus fort en région, plus présent, soutenu par le MCCCCF, à l'instar du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire avec son réseau d'agents ruraux.

B) Deux aspects méritent particulièrement d'être renforcés :

- **Développer les territoires** : Se développer en concertation territoriale peut être un levier important pour le développement local. En s'unissant les municipalités peuvent être plus fortes, développer un territoire avec une vision territoriale, sans compétition inutile.
- **S'appropriier les territoires** : S'approprier collectivement les territoires en reconnaissant la culture comme un moyen de développement économique, et intégrer la culture aux secteurs prioritaires des CLD. C'est par la culture et le patrimoine qu'une réappropriation collective de nos territoires est possible.

C) Pour la MRC de Maskinongé la dénomination « occupation du territoire » représente très bien ce que cela veut dire. Nous croyons qu'il est préférable de continuer de véhiculer ce terme plutôt que de le modifier d'une quelconque manière.

Les propositions

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

A) –

B)

Orientation 1

Sur le plan de l'aménagement, inciter l'adoption de plan d'urbanismes axés sur la densification et la proximité des services nous apparait le plus important. En milieu rural, à bien des niveaux, nous en sommes encore à la sensibilisation du bien-fondé d'un plan d'urbanisme et il est essentiel de se donner une vision en ce sens.

Orientation 2

Sur le plan économique, encourager la transformation locale et la mise en valeur des terroirs est le plus important pour la MRC de Maskinongé. Étant une MRC très agricole et agroalimentaire, en développant les produits locaux, nous assurons une cohabitation harmonieuse du territoire et on s'assure d'habiter le territoire.

Orientation 3

Sur le plan de la connectivité, assurer et accélérer le déploiement d'Internet à haute vitesse et la téléphonie numérique sur l'ensemble du territoire est une réalité très préoccupante à laquelle nous accordons énormément d'importance. Un territoire rural en mesure d'assurer ces services est plus facilement susceptible de remédier à sa pénurie de médecins, favorise l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux citoyens résidents et par le fait même, contribue à habiter le territoire.

Orientation 4

Sur le plan de la culture, favoriser l'accessibilité à la culture partout sur le territoire en encourageant la circulation des œuvres et la diffusion locale représente la proposition la plus importante pour la MRC de Maskinongé. Pour ce faire, des communications locales présentes et efficaces, un réseau VVAP fort, un agent culturel qui anime le milieu sont des conditions essentielles afin de favoriser l'accessibilité et la sensibilisation à la culture.

C)
Notre organisation aurait tout avantage à augmenter sa capacité de concertation, à mettre des moyens en commun davantage pour être en mesure de s'adapter aux changements. Nous pourrions donner accès à un réseau de fibre optique et donner accès à l'Internet haute vitesse mais pour ce faire il faut que la MRC déclare sa compétence et c'est un long processus à l'intérieur d'un cadre gouvernemental stricte.
La MRC devrait augmenter la mobilisation des communautés envers des projets motivants, inclure les citoyens dans des réussites territoriales et ainsi augmenter le sentiment de fierté et d'appartenance.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).